

## **Baisse du prix indicatif du lait segment A pour janvier 2024 et Label tapis vert !**

### **Baisse du prix indicatif du lait segment A : une décision plus qu'honteuse !**

L'Interprofession Lait (IP Lait) a annoncé le 20 novembre une baisse du prix indicatif du lait segment A de 2 centimes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le prix indicatif passera donc de 81 à 79 cts/kg. L'argument principal : « *La baisse de prix s'explique surtout par la forte diminution du prix du lait en Europe.* ». Mais comment est-il possible de se moquer aussi ouvertement des producteur.trices de lait de ce pays ?? Rappelons-le : le lait segment A est le lait utilisé pour le marché suisse. Que vient faire la baisse du prix du lait en Europe dans cette histoire ?? Cette décision, SANS ARGUMENT VALABLE, est honteuse, inadmissible et un affront de plus pour les producteur.trices de lait suisse ! Cette décision nous montre encore une fois que la soi-disant « bonne représentation » entre producteur.trices/transformatateurs/acheteurs au sein de l'IP Lait ne fonctionne pas ! Nous demandons une refonte totale de cette organisation afin que les producteur.rices puissent réellement peser dans les négociations.

Le communiqué de presse indique également : « *La différence de prix entre la Suisse et l'UE se situe par conséquent à un niveau record ce qui pose notamment de gros problèmes pour les exportations, surtout de fromage et de matières de base du lait pour le deuxième échelon de transformation.* »

Au lieu de s'inquiéter de l'exportation du fromage suisse, l'IP lait devrait urgemment s'inquiéter du fait que bientôt nous n'aurons plus assez de lait tout court en Suisse, à force d'avoir dégoûté tous les producteur.trices de ce pays, qui arrêtent les un-es après les autres ! Mais quelle honte ! Comment peut-on être manqué à ce point de clairvoyance ?!

Et rappelons de toute façon qu'il existe aujourd'hui plus de 10 cts/kg de différence entre le prix indicatif et le prix effectif payé aux producteur.trices de lait. Cela risque donc de s'empirer. Bravo pour votre inefficacité, les producteur.trices de lait ne vous remercient pas.

### **Label Tapis vert pour la production laitière : et le bien-être des paysan·nes dans tout ça ?**

Le standard sectoriel Tapis vert ou « Swissmilk Green » deviendra obligatoire pour tous·tes les producteur.rices de lait de Suisse au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Alors que la majorité des producteur.rices de lait d'industrie y a déjà adhéré, « *50% des producteur.rices de lait de fromagerie de Suisse romande ne sont toujours pas inscrit-es* », nous annonçait un article de l'Agri du mois d'octobre 2023. En cause : pour certain-es éleveur·ses, il n'est pas facile d'adhérer aux programmes SST ou SRPA\*, même s'il existe des mesures de compensation sous forme de paiements directs.

Sans vouloir remettre en cause l'évidente nécessité de tendre vers plus de bien-être animal, notamment au travers de ces programmes fédéraux tel que la stabulation libre des vaches ou les sorties en plein air, il faut réaliser qu'il existe encore dans notre pays des producteur.rices de lait qui devront consentir d'importants investissements pour répondre à ces exigences. L'article annonçait également, selon l'IP Lait, qu'« *une prime de durabilité de 3 cts/kg est déjà incluse dans le prix du lait de fromagerie depuis deux ans* ». Étrange comme façon de faire : la prime est donnée sans que tou·tes les producteur.rices de lait soient inscrit-es au Tapis vert ? Permettez-nous de douter de la véracité de

cette information. De plus, même si c'est en effet le cas, 3 cts/kg de lait suffisent-ils à investir dans sa ferme pour se plier aux exigences du Tapis vert ? Là encore, nous en doutons fortement !

Alors, encore une fois, les améliorations environnementales ou de bien-être animal doivent être rémunérées par le marché ! Pour plus de durabilité environnementale et de bien-être animal, il faut avant tout garantir le bien-être des paysan·nes !

De plus, nous questionnons l'utilité du foisonnement des certifications. Si le Tapis vert devient la norme dans la production laitière, il ne se démarque plus d'aucune autre production de lait. Dès lors à quoi bon un dessin sur un emballage ? Nous estimons que la multiplication des normes tend à rendre le marché de plus en plus complexe et opaque. A plus forte raison, cette multiplication de labels, qui en sont à peine, sème le doute dans l'esprit des consommateur·rices. Plutôt que ce greenwashing qui ne dessert que les intérêts de la grande distribution, nous appelons de nos vœux une production agricole équitablement rémunérée, qui permettra à chaque paysanne et chaque paysan de travailler de façon durable et digne.

Contacts :

Berthe Darras (FR) : [b.darras@uniterre.ch](mailto:b.darras@uniterre.ch) – 079 904 63 74

Rudi Berli (FR/DE) : [r.berli@uniterre.ch](mailto:r.berli@uniterre.ch) – 078 707 78 83

\*SST = Système de Stabulation particulièrement respectueux des animaux

SRPA = Sorties Régulières en Plein Air